



Réclamer une fiche de paie pour un travail occasionnel

Par **popoue_old**, le **19/10/2007** à **10:28**

Bonjour, Voilà j'ai travaillé 1 mois en Juillet 2007 à garder des enfants chez eux. Je travaillais grossomodo 12h par jour et mes employeurs m'ont dit qu'ils allaient me déclarer à l'URSSAF. Quand ils m'ont payé fin juillet, ils m'ont fait un chèque. J'ai réclamé une fiche de paie en Août, ils ont dit qu'ils allaient me la faire et depuis je l'attends toujours. J' ai relancé les parents par email (car ils consultent souvent) mais ils ne répondent pas et rien ne se passent, j'ai essayé aussi sur leur portable mais ils font la sourde oreille. Je voudrais donc savoir quels sont mes droits à propos de cette fiche de paie et dans quelle mesure je peux l'exiger (courrier recommandé etc.). Merci par avance pour votre réponse.